



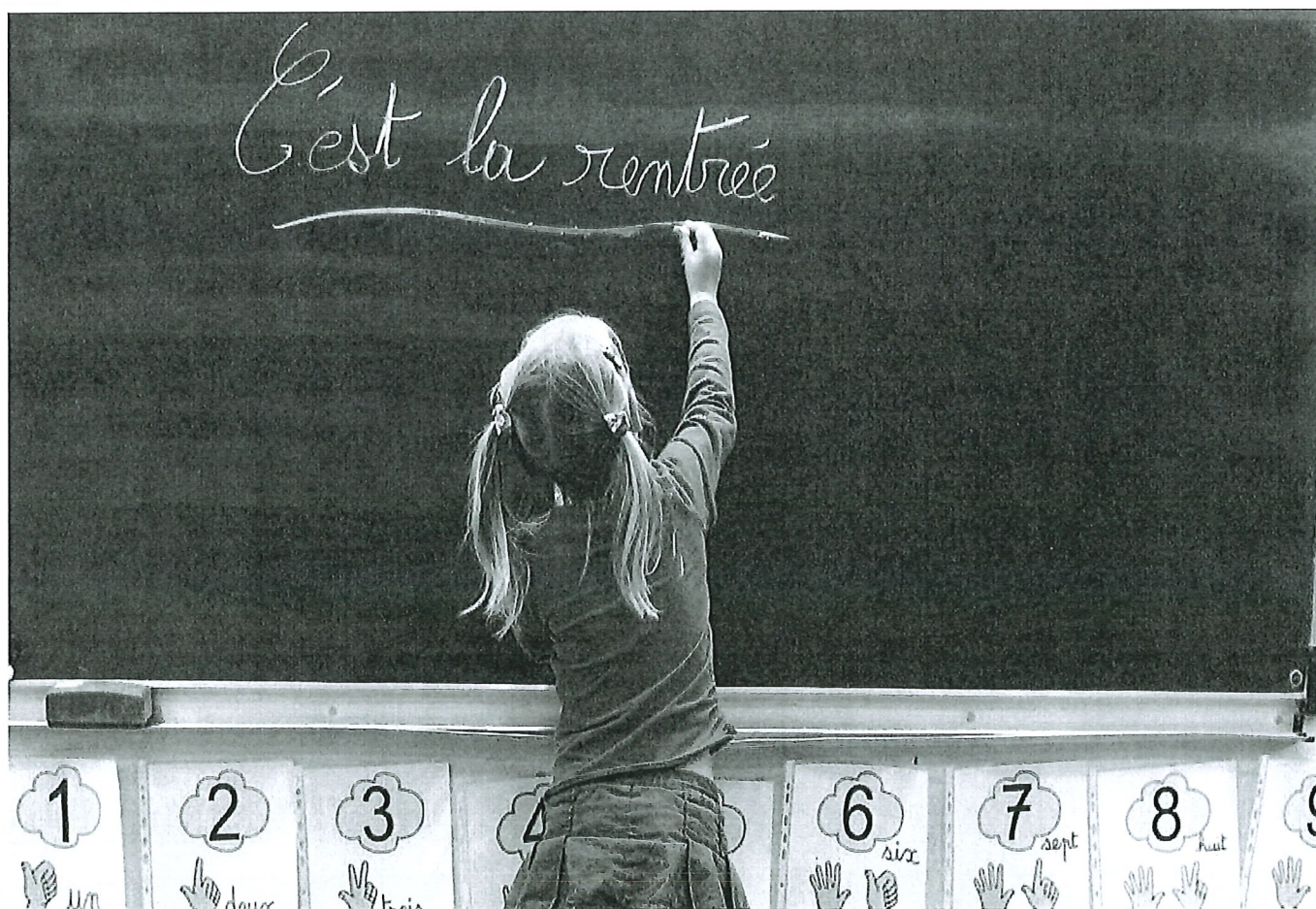

SOMME-LEUZE EN DIRECT

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNALE



2021
Août

C'est parti pour
une nouvelle
année !



L'Administration communale ouvre ses portes du lundi au samedi de 8h00 à 12h00, ainsi que le jeudi de 15h30 à 19h00 hors congés scolaires.

Les après-midi sur rendez-vous.

Tél. : 086 32 21 22 – Fax : 086 32 33 38

Adresse mail : administration@sommeleuze.be – Site : www.sommeleuze.be


Editeur responsable : Valérie LECOMTE, Bourgmestre.



ADMINISTRATION COMMUNALE DE SOMME-LEUZE - RUE DU CENTRE, 1 - 5377 BAILLONVILLE



ACTUALITES COMMUNALES



Pour rappel, les services de l'Administration
Communale sont uniquement accessibles sur
rendez-vous.

Numéro général : 086/32.02.50 ou 086/32.21.22.

/ ETAT CIVIL



MARIAGES

- Muriel Stubbe et Samuel Tasia : le 31 juillet
- Rahil Hamdi et Cédric Menten : le 07 août



DECES

- | | |
|--|---|
| -Joseph Van Hemeldonck, le 11 juillet (79 ans) | -Monique Dutilleux, le 23 juillet (91 ans) |
| -Jean-Pierre Bueno, le 18 juillet (74 ans) | -Simone Dupuis, le 26 juillet (74 ans) |
| -Olivier Pacco, le 19 juillet (41 ans) | -Roger Saint-Viteux, le 29 juillet (84 ans) |
| -Raphael Solot, le 22 juillet (46 ans) | -Guy Ernoux, le 31 juillet (68 ans) |
| -Georges Riga, le 22 juillet (59 ans) | |

/ CONSEIL COMMUNAL

Prochaine séance : le 6 septembre à 20h à la Maison de Village de Baillanville



Tous les événements/réunions repris dans ce « Direct » sont susceptibles d'être supprimés ou adaptés suite aux mesures qui seraient prises à l'avenir dans le cadre de la gestion du coronavirus.

/APPEL A CANDIDATURES-CLDR



OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Vous souhaitez vous impliquer dans les projets menés par votre commune ?
Rejoignez la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) !**

Depuis 2015, la Commune de Somme-Leuze mène son 4ème Programme Communal de Développement Rural (PCDR). Ce programme, composé de 64 projets, lui donne accès à des subventions régionales pour certains projets et à l'appui de la Fondation Rurale de Wallonie, notamment, pour réaliser toute une série d'actions citoyennes qui y sont inscrites.

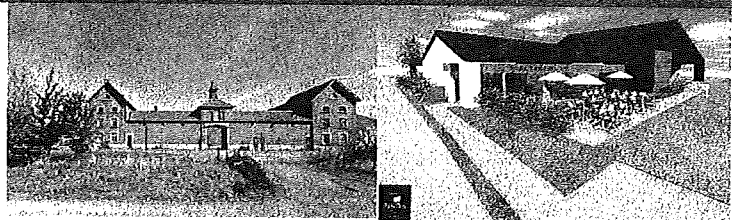
Parmi les projets en cours ou à venir :

- ✓ La rénovation de la Ferme Laboulle à Baillonville ;
- ✓ La rénovation de la maison de village de Nettinne ;
- ✓ Le groupe de travail des producteurs locaux ;
- ✓ ...



Parmi les projets réalisés :

- ✓ La maison de village de Bonsin ;
- ✓ L'atelier rural et logements à Baillonville ;
- ✓ ...



La Commission locale de développement rural est un organe participatif (une commission consultative et d'avis) composé de mandataires et de représentants de la population qui souhaitent s'investir dans le développement de leur commune. Parmi ses membres, un quart maximum est désigné au sein du Conseil communal, les autres membres représentent les habitants des différents villages, classes d'âges et milieux socio-économiques.

L'objectif des membres de la CLDR est de jouer un rôle de relais entre les habitants et les mandataires communaux. Ils suivent les projets de la Commune et remettent des avis afin de veiller à ce que ces projets répondent aux besoins des habitants.

Quelques places sont libres pour représenter :

- les villages de Bonsin, Nettinne, Sinsin, Somme-Leuze et Waillet
- les indépendants, agriculteurs, vie associative et culturelle, jeunesse et sport, aînés.

Pour postuler :

- ✓ Complétez le formulaire en ligne sur <https://www.somme-leuze.be/vie-communale/services-communaux/developpement-rural/cldr-composition-pv/recherche-de-nouveaux-membres>
- ✓ Ou demandez le formulaire de candidature à la FRW et renvoyez-le par mail ou par courrier à l'adresse ci-dessous.

Date limite : 30 septembre 2021/ Conditions : avoir plus de 18 ans et habiter la commune de Somme-Leuze.

Commune de Somme-Leuze
Rue du centre, 1 – 5377 Baillonville
Valérie Lecomte
Valerie.lecomte@sommeleuze.be
Julie Hautenauve
julie.hautenauve@sommeleuze.be
Tél : 086/32 09 03



Fondation Rurale de Wallonie
Rue de Hiétine 2
5370 Havelange
Julie Goovaerts :
j.goovaerts@frw.be
Tél : 083/66 07 79



/ATELIERS DE THEATRE PERMANENT - HEURE

Avis aux comédiens de 7 à 18 ans... Saison 2021-2022 : inscriptions ouvertes !



A partir du mercredi 29 septembre 2021, l'Administration communale de Somme-Leuze proposera, en partenariat avec la « Roulotte verte et Compagnie » A.S.B.L, pour la 12^{ème} année, un projet d'ateliers théâtre. Cette activité sera destinée aux enfants âgés entre 7 et 18 ans. La notion de compréhension à la lecture doit être acquise pour participer à ce projet.

Les jeunes partiront de créations, d'ouvrages, de pièces ou scènes connues ou réaliseront leurs propres textes qu'ils / elles présenteront les 26 et 27 mars 2022.

Horaire : les mercredis après-midi :

- de 13h30 à 15h00 pour les 13-18 ans (Max 12 enfants par groupe)
- de 15h15 à 16h45 pour les 7-12 ans (Max 12 enfants par groupe)

Période : du 29 septembre 2021 au 27 mars 2022

Coût : 80 € par enfant (2 premières séances gratuites !)

Lieu : Maison de Village de Heure

Inscriptions : à partir du lundi 06 septembre auprès de Nicolas Chisogne au 086/320.906

Spectacle final les samedi 26 mars et dimanche 27 mars 2022

Maison de Village Joseph Burette

Rue du Pays du Roi – 5377 SOMME-LEUZE

Pour plus d'informations vous pouvez contacter soit Nicolas Chisogne, Coordinateur extrascolaire, au 086/32.09.06 (nicolas.chisogne@sommeleuze.be) ou Jessica Carpentier, Echevine de la Culture au 0474/20.25.18.

/MANIFESTATIONS PATRIOTIQUES ET REPAS ANNUEL

Jeudi 02/09 : Libération du village de Waillet



- 18h00 : Messe en l'église de Waillet
- 18h45 cérémonie au monument devant l'église suivie du traditionnel repas tartines.

Dimanche 05/09 : circuit des stèles, Plaine Sapin et repas

- 09h00 : circuit des stèles et monuments des résistants ; départ bureau de Police Somme-Leuze
- 10h30 : Plaine Sapin à Bonsin
- 13h00 : apéritif offert par le comité suivi du repas annuel par Signé Nous à la salle de Bonsin

Au menu : zakouskis, buffet chaud, porcelet à la broche et accompagnements, dessert.

Réservation pour le 29/08 au plus tard :

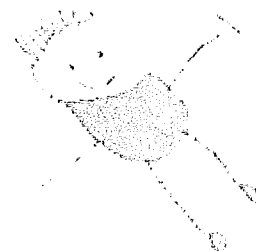
- par mail à l'adresse elise.leonard@skynet.be en mentionnant le nombre de repas et le nom des participants.

- par téléphone au 0476 21 42 81 (Lily Léonard). Si vous obtenez le répondeur, laissez vos coordonnées, nous vous rappellerons dès que possible.

- Prix : 30€ par adulte (boissons non comprises), paiement sur place le jour du repas ou par virement sur le compte AC SOMME-LEUZE BE33 2500 1083 1046. Prière d'avertir en cas d'empêchement de dernière minute.

L'organisation de ces cérémonies se fera en tenant compte des règles COVID qui seront validées par le prochain CODECO (exemple de contraintes possibles : présence maximum dans les églises, tables de 8 personnes, service aux tables...)

/ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES POUR LES ENFANTS



ATELIERS ARTS PLASTIQUES 6/12 ANS

ADMINISTRATION COMMUNALE DE SOMME-LEUZE

En partenariat avec le CEC La Spirale de Natoye

L'atelier « La Main Libre » propose une expérimentation ludique de différentes techniques artistiques et ou pluridisciplinaires variables selon les projets : dessin, peinture, argile et autres ...

Cet atelier est ouvert aux enfants de 6 à 12 ans (première primaire à la sixième primaire).

A travers une pédagogie participative, l'animatrice développe des créations autour d'une thématique ouverte à différentes explorations, inventions et échanges.

La créativité stimule les capacités cognitives et intellectuelles, renforce la confiance en soi et permet de cultiver des habiletés sociales propices à l'ouverture d'esprit.

Le tout dans la joie et la bienveillance ! Bienvenue...

RENTREE LE LUNDI 13 SEPTEMBRE ET LE MERCREDI 15 SEPTEMBRE.

ANIMATRICE ? Françoise Jadin, Animatrice socioculturelle, Plasticienne pédagogue.

Administration communale de Somme-Leuze.

HORAIRES ? Du 13/09/2021 au 15/06/2022, sauf congés scolaires.

Le lundi de 17H00 à 18H30.

Le mercredi de 13H30 à 15H00.

LIEU ? Maison de Village de Baillonville - rue du Centre 1A – Baillonville.

FRAIS DE PARTICIPATION ? 80 € pour l'année, 40 € pour le deuxième enfant d'une même famille.

Premier cours d'essai gratuit. Tenue adaptée souhaitée.

INSCRIPTIONS ? Nombre de places limité à 10 enfants par groupe.

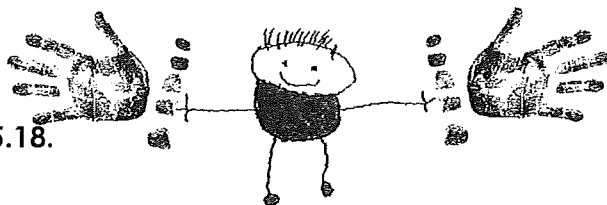
A partir du 12/07/2021 auprès de Françoise Jadin les après-midis au 086/32.02.65.

francoise.jadin@sommeleuze.be

INFORMATIONS :

Jessica Carpentier, Echevine de l'Enfance, au 0474/20.25.18.

carpentierjessica@hotmail.be

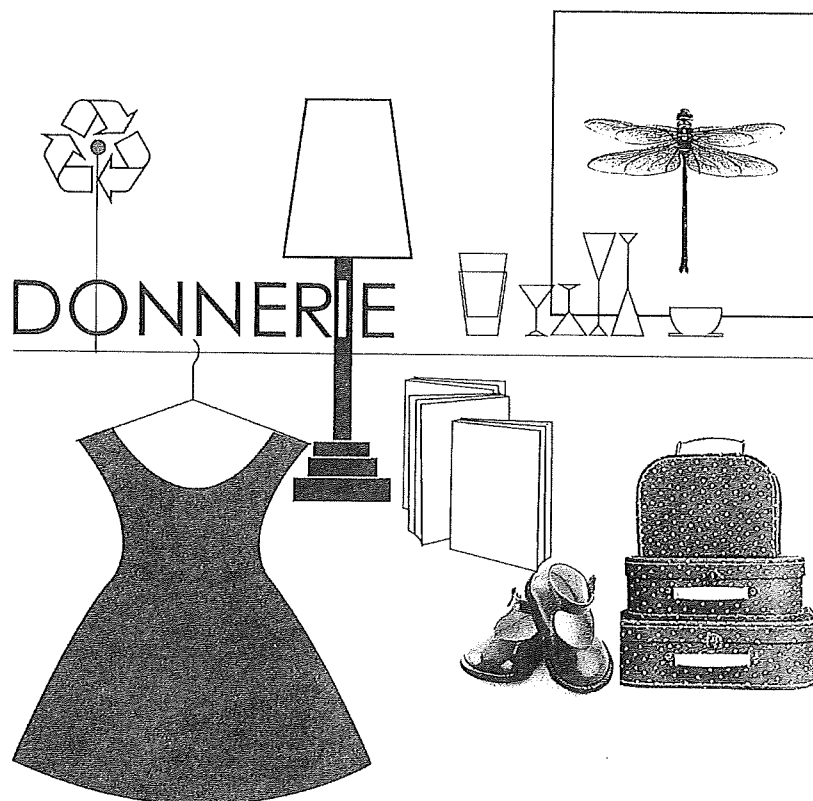


/Grande Donnerie à Noisieux

LE SERVICE DE LA COHESION SOCIALE
DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE SOMME-LEUZE
ET LE CPAS DE SOMME-LEUZE
**VOUS PROPOSENT UNE DONNERIE CE DIMANCHE 26 SEPTEMBRE
A NOISEUX.**



LES MESURES SANITAIRES LIEES AU COVID SERONT D'APPLICATION.



OU ? A la salle de Noisieux - rue des Chasseurs Ardennais - 5377 NOISEUX.

QUAND?

LE SAMEDI 25 SEPTEMBRE 2021 : dépôt uniquement de 13h00 à 16h00.

LE DIMANCHE 26 SEPTEMBRE 2021 : donnerie de 9h30 à 13h00 (**aucun dépôt le dimanche !**).

REGLEMENT ?

- Tout le monde peut déposer dans la tranche horaire définie. Pas d'inscription préalable.
- Les dons se font sans contrepartie.
- Les objets déposés doivent être propres.
- Pas de limite de dépôt.
- Nous nous réservons le droit de refuser les objets non conformes.
- Sont acceptés : livres, cd, vaisselle, outils, jeux, jouets, linge de maison, électro, puériculture, vêtements, objets de décoration, petits mobiliers.
- **Sont refusés : plantes/fleurs – encyclopédies – objets volumineux.**

INFORMATIONS ?

Françoise JADIN, Animatrice socioculturelle - Administration communale de Somme-Leuze,
au 086/32.02.65 francoise.jadin@sommeleuze.be

Jessica CARPENTIER, Echevine en charge du service de la cohésion sociale,
au 0474/20.25.18 carpentierjessica@hotmail.be

Marianne FOURNEAU, Présidente du CPAS de Somme-Leuze,
au 0474/49.78.10 marianne.fourneau@cpas-sommeleuze.be





INFORMATIONS GENERALES

/ EXERCICES MILITAIRES

Des exercices militaires seront organisés en dehors des domaines militaires et notamment dans la Commune de Somme-Leuze par :

- Le Centre de Compétence du Génie de la Composante Terre (CC Land Dept Génie) du **1^{er} janvier au 31 décembre 2021**.

* Exercice d'écologie véhicules, 6 personnes, 2 véhicules à roues.

* Exercice de reconnaissance et de simulation de destruction de ponts, 25 personnes, 5 véhicules à roues.

/ATELIERS D'ECRITURE DANS LES MAISONS DE REPOS



Depuis le mois de février, la maison de repos de Baillonville accueille les écrits des Plumes Masquées et propose des ateliers d'écriture à destination de ses résidents. Ce projet, initié par Bright out, en collaboration avec le Bateau Plume et ses Plumes masquées, est soutenu par le GAL Condroz-Famenne.

Plumes masquées est un groupe d'écriture qui se réunit une fois par semaine, en visioconférence, pour écrire sur différentes thématiques. Les écrits sont ensuite proposés aux animateur.rice.s de la maison de repos qui, à leur tour, se servent des consignes et des écrits des Plumes masquées pour stimuler la créativité des résidents. Les écrits des résidents sont renvoyés aux Plumes masquées qui leur répondent. Ils écrivent sur des sujets de la vie, les croyances, les premières fois, des questions parfois loufoques...

Le succès est au rendez-vous. A Baillonville, les textes sont affichés aux yeux de tous et le groupe de 6 au départ est passé à 20. L'activité crée du lien, des débats, du rire... Bref, une activité qui fait du bien dans un contexte sanitaire où les contacts sociaux ont été tantôt interdits, tantôt restreints. Le 20 août, un atelier en visioconférence a permis de réunir les résidents et les Plumes masquées.

Selon Hélène Kersten, éducatrice et responsable du projet à la maison de repos : « l'atelier d'écriture permet aux résidents de s'exprimer sur des sujets parfois inattendus et d'échanger ... De plus, ils apprécient vraiment que des personnes extérieures s'intéressent à elles, leur écrivent. Les résidents écoutent les textes des plumes masquées avec beaucoup d'attention.

ASBL Bright Out : Valérie Renard - 0472 658 879 - brightoufinfo@gmail.com

GAL Condroz-Famenne : Morgane Renard - 0486/527.455 - morgane@condroz-famenne.be

/CHARTRE DE BIEN VIVRE ENSEMBLE

Le métier d'agriculteur est de plus en plus technique et donc complexe à comprendre pour les citoyens. Pourtant l'un comme l'autre ont envie d'échanger sur ce sujet passionnant qu'est la production de notre alimentation.

Les espaces de rencontre ne sont pas nombreux et bien souvent la communication passe par média interposé.

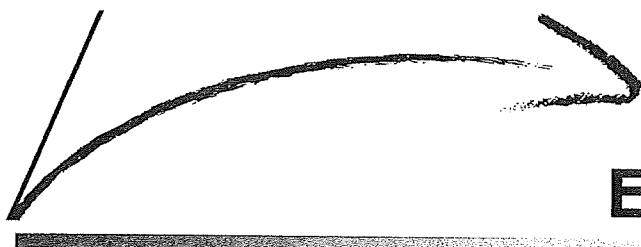
Les agriculteurs du territoire Condroz-Famenne ont donc eu l'idée de créer un document papier illustré pour parler de ce qui rassemble tout un chacun dans les villages : la convivialité et la vie en communauté. Ils désirent y aborder des sujets de mobilité, d'environnement, d'agronomie, les paysages, le tissu social... Ils souhaiteraient construire cette charte en collaboration avec des citoyens et échanger sur les différents sujets.

Dans le cadre de son opération de développement rural, un groupe de travail citoyen, animé par la FRW, a également jeté les premières bases d'une charte du bien vivre ensemble sur la commune de Ohey. Dans d'autres communes aussi, une charte de bien vivre ensemble est en réflexion. C'est donc tous ensemble que nous allons continuer de travailler le contenu et les illustrations.

Edition prévue – début 2022.



Envie de participer à une rencontre en octobre pour discuter du contenu de cette charte ? Vous pouvez contacter dès à présent Nina Legros : nina@condroz-famenne.be ou au 0474 03 17 35.



ENVIRONNEMENT

/CONSIGNES DE TRI : PMC

Miam, Miam le sac PMC : rappel des consignes de tri ! De la qualité du tri, dépend la qualité du recyclage !

Chaque bon geste de tri est important car les emballages des sacs bleus PMC sont triés par matière. Ensuite, chacune de ces matières est traitée dans le centre de tri par filière de recyclage adéquate. Ainsi les bouteilles en plastique sont recyclées en de nouvelles bouteilles en plastique, fibres pour isolation... Les cartons à boissons, eux, se transforment en papier essuie-tout, papier cadeau, ...

Saviez-vous que les canettes, conserves, ravers en aluminium, aérosols alimentaires et cosmétiques, capsules et couvercles en métal sont aussi les bienvenus dans le sac bleu PMC ?

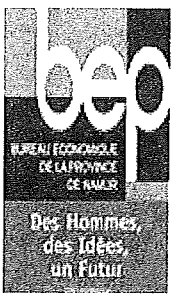
Avec ces déchets, il est possible de faire de nouvelles canettes, des pièces en acier pour le secteur des transports (automobile et en commun), des éléments d'appareils électroménagers, des profils de fenêtres, des nouveaux emballages de manière générale et même des vélos !

Rappel des consignes de tri pour éviter le carton rouge ...

Dans les sacs bleus PMC, certains emballages sont refusés comme **les pochons de nourriture pour chats ou de jus et compotines pour enfants, emballages de boucherie en papier pour charcuterie ou encore les papiers-cartons, mais aussi les objets en plastique** (notamment les jouets). Ce sont des intrus qui viennent perturber la chaîne automatisée de tri et recyclage. Ils ne sont pas autorisés dans les PMC pour plusieurs raisons :

- ils ne sont pas considérés comme des emballages PMC (= emballages ménagers en Plastique, emballages ménagers Métalliques et Cartons à boissons) ;
- ce sont des emballages mais ils sont constitués de deux types de matières inséparables (par exemple du plastique et de l'aluminium).

Les emballages non correctement vidés, sacs en plastique remplis et fermés de déchets résiduels (ordures ménagères) dans un sac PMC ou encore les bidons accrochés à l'extérieur des sacs constituent aussi des mauvais gestes de tri. Ils perturbent la chaîne de tri et recyclage. Pourtant, ils sont faciles à éviter !



Si votre sac n'est pas collecté, c'est certainement pour une de ces raisons. Un autocollant de refus y est apposé par le personnel de collecte. Cela signifie qu'il comprend une erreur de tri. Une fois cette dernière identifiée et corrigée, représentez votre sac lors de la prochaine collecte.

Pour plus d'infos sur les dates de collecte, téléchargez l'appli Recycle !

Si vous souhaitez en savoir davantage sur le tri, rendez-vous sur www.bep-environnement.be et trionsmieux.be.

/ RAPPEL : 7500 GOBELETS REUTILISABLES A PRETER LORS DE VOS EVENEMENTS-GRATUIT !

L'utilisation des gobelets jetables en plastique **est interdite depuis le 1 janvier 2021**. L'Administration communale propose, depuis le 1er avril, 7500 gobelets réutilisables à prêter **gratuitement** pour vos événements (sous réserve d'acceptation du Collège et des décisions prises par le Fédéral dans le cadre des mesures sanitaires) et cela dans le but d'offrir une alternative écologique.

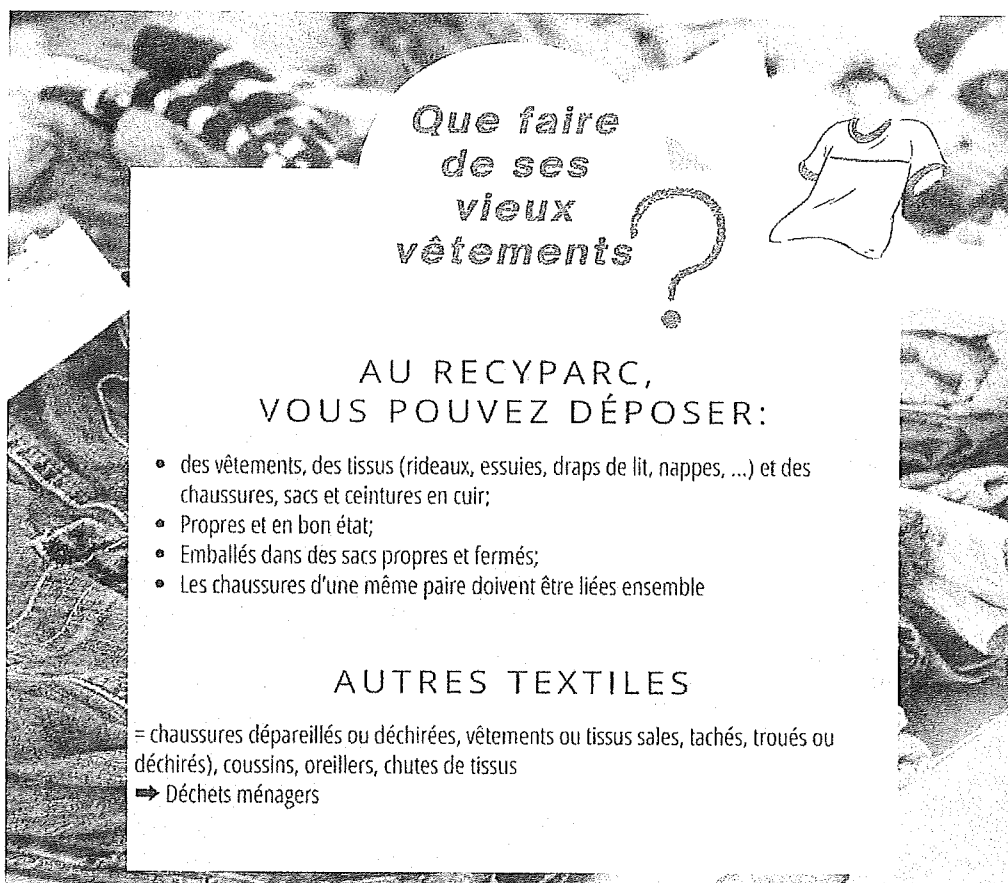
La demande de prêt doit être introduite **via un formulaire au plus tard 30 jours** avant la manifestation au Service Environnement de la Commune. Les gobelets doivent être rendus 3 jours après la manifestation, **nettoyés par une société de nettoyage agréée**.

Les modalités ainsi que tous les documents à consulter et à remplir sont disponibles sur : www.sommeleuze.be



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Service Environnement : Julie Hautenauve, 086/32.09.03 ou via julie.hautenauve@sommeleuze.be

/QUELS TEXTILES PEUT-ON DEPOSER AU RECYPARC !



Que faire de ses vieux vêtements ?

AU RECYPARC, VOUS POUVEZ DÉPOSER :

- des vêtements, des tissus (rideaux, essuies, draps de lit, nappes, ...) et des chaussures, sacs et ceintures en cuir;
- Propres et en bon état;
- Emballés dans des sacs propres et fermés;
- Les chaussures d'une même paire doivent être liées ensemble

AUTRES TEXTILES

= chaussures dépareillées ou déchirées, vêtements ou tissus sales, tachés, troués ou déchirés), coussins, oreillers, chutes de tissus
⇒ Déchets ménagers

/GRAND NETTOYAGE BE WAPP- INSCRIVEZ-VOUS !

Le **Grand Nettoyage Be WaPP** est une vaste mobilisation citoyenne qui vise à conscientiser les générations actuelles et futures à la malpropreté ambiante.

Depuis 2015, **le temps d'un week-end**, tous les Wallons – citoyens, écoles, clubs de sports, mouvements de jeunesse, entreprises et associations diverses – se mobilisent autour d'un objectif commun : ramasser les déchets qui jonchent nos rues, nos chemins de campagne, pistes cyclables et autres pour que notre région soit plus agréable à vivre.

Tous ensemble, mobilisons-nous pour rendre nos rues et nos sentiers plus propres !

QUAND ? 23, 24, 25 et 26 septembre.

Vous désirez participer avec votre bulle ? Rendez-vous sur www.bewapp.be pour compléter votre formulaire d'inscription. Cela vous permettra de définir votre parcours et de commander le matériel nécessaire pour vous et votre équipe. Votre commune sera automatiquement informée de votre inscription et vous recontactera afin d'organiser le ramassage de vos sacs de déchets.

Pour les personnes inscrites ou ayant participé à une édition précédente et les Ambassadeurs de la Propreté actifs toute l'année, une procédure d'inscription simplifiée est mise en place.

La clôture des inscriptions est fixée au 13 septembre. Pour plus d'informations : www.bewapp.be / gn@bewapp.be / [facebook.com/bewapp.asbl](https://www.facebook.com/bewapp.asbl)



CULTURE

/ REOUVERTURE DES BIBLIOTHEQUES COMMUNALES



Tous les prêts sont gratuits

/ BIBLIOTHEQUE DE SOMME-LEUZE

Le mardi de 15h à 17h
à l'école de Somme-Leuze - Rue du Tilleul, 1
Elvire Sanzot 0477/39.50.26 - esanzot@yahoo.fr

/ BIBLIOTHÈQUE DE NOISEUX

à l'école de Noiseux - rue des Chasseurs Ardennais, 2B

Ouverture : mardi de 13h30 à 17h30

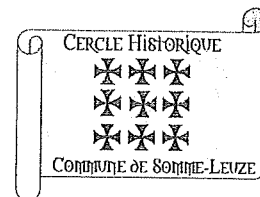
De 14h30 à 16h30 (pendant les congés scolaires).

Gisèle Polet : 086/320.900- gisele.polet@sommeleuze.be et Dominique Adnet : 0479/40.65.68

/ A TRAVERS L'HISTOIRE DE NOS VILLAGES...

Un petit arrêt chez le maître des postes au relais postal de Hogne.

Qui d'entre-nous est passé à Hogne et n'y a pas aperçu, à l'entrée, le camping du Relais ? Mais que cache précisément ce nom et de quel type de relais s'agissait-il ?



L'ouverture de la route postale sud, traversant le duché de Luxembourg, remonte au début du 16^{ème} siècle (entre 1516 et 1520). Elle résulte de la volonté de nos souverains bourguignons et autrichiens d'organiser des services postaux réguliers et permanents entre Bruxelles et l'Italie, via l'Allemagne et l'Autriche. Ils délèguent cette gestion à la famille de Taxis, à qui incombe le soin de nommer des maîtres de postes dans les relais nouvellement créés. En 1564, l'itinéraire de Rome à Bruxelles, passant par Trente et Trèves, ne compte pas moins de 96 relais, parmi lesquels **le relais de Hogne**, situé entre celui de Emptinne, doté d'une hostellerie, et celui de Lignièrès. Le relais suivant, vers le sud, était celui de Flamizoulle, aussi doté d'une auberge. À Hogne, aux maîtres de poste Le Brun, succèdent ceux de **la famille De Cœur**, déjà en place en 1582. Les De Cœur constituent une véritable dynastie de postiers (pas moins de 6 générations) à Hogne, puis après la fermeture du relais vers 1693, à Marche, où ils cumuleront la double casquette de maître de la poste aux chevaux et de directeur de poste (**le dernier, Guillaume II De Cœur**, s'éteindra à Marche en 1808, jeune pensionné et rentier).

Il faut savoir que, dans la plupart des cas, le titre de maître des postes restait au sein du patrimoine familial et cette charge se transmettait de père en fils ou de l'époux défunt à la veuve. La possession du titre conférait à son titulaire de nombreux privilèges : le maître de poste est exempt d'impôts, est exempt du logement des gens de guerre et ne dépend pas des tribunaux de droit commun. Ces charges étaient alors supportées par les paroissiens, ce qui était souvent mal apprécié. **Les courriers (voitures, malles-postes, cavaliers)** bénéficiaient sur les routes de la priorité absolue et obtenaient le passage par une sonnerie de « **cornet de postes** », lequel, par la suite, devenait leur emblème.



D'habitude le maître de poste, outre sa fonction, avait comme occupation celle d'éleveur et celle d'aubergiste. Les conducteurs de chevaux, les voyageurs occasionnels et les chevaux devaient être hébergés et nourris. Ce fut aussi le cas pour le relais de Hogne, car en 1618, **Léonard 1er De Cœur** adresse une requête à la Chambre des Comptes à Bruxelles dans laquelle il manifeste son intention de bâtir quelques logis sur le vieux chemin royal, afin de mieux loger et accommoder les voyageurs, allant et venant au Pays de Luxembourg. Et pour ce faire, il souhaite récupérer une partie de la largeur du chemin, passant devant le relais. On ne doute pas qu'il ait mené son projet à bien. **De nos jours, le camping « Le Relais », de Hogne perpétue cette tradition d'hospitalité, tout en faisant, par son appellation, référence au passé.**

André Van Overschelde, pour le Cercle Historique de Somme-Leuze

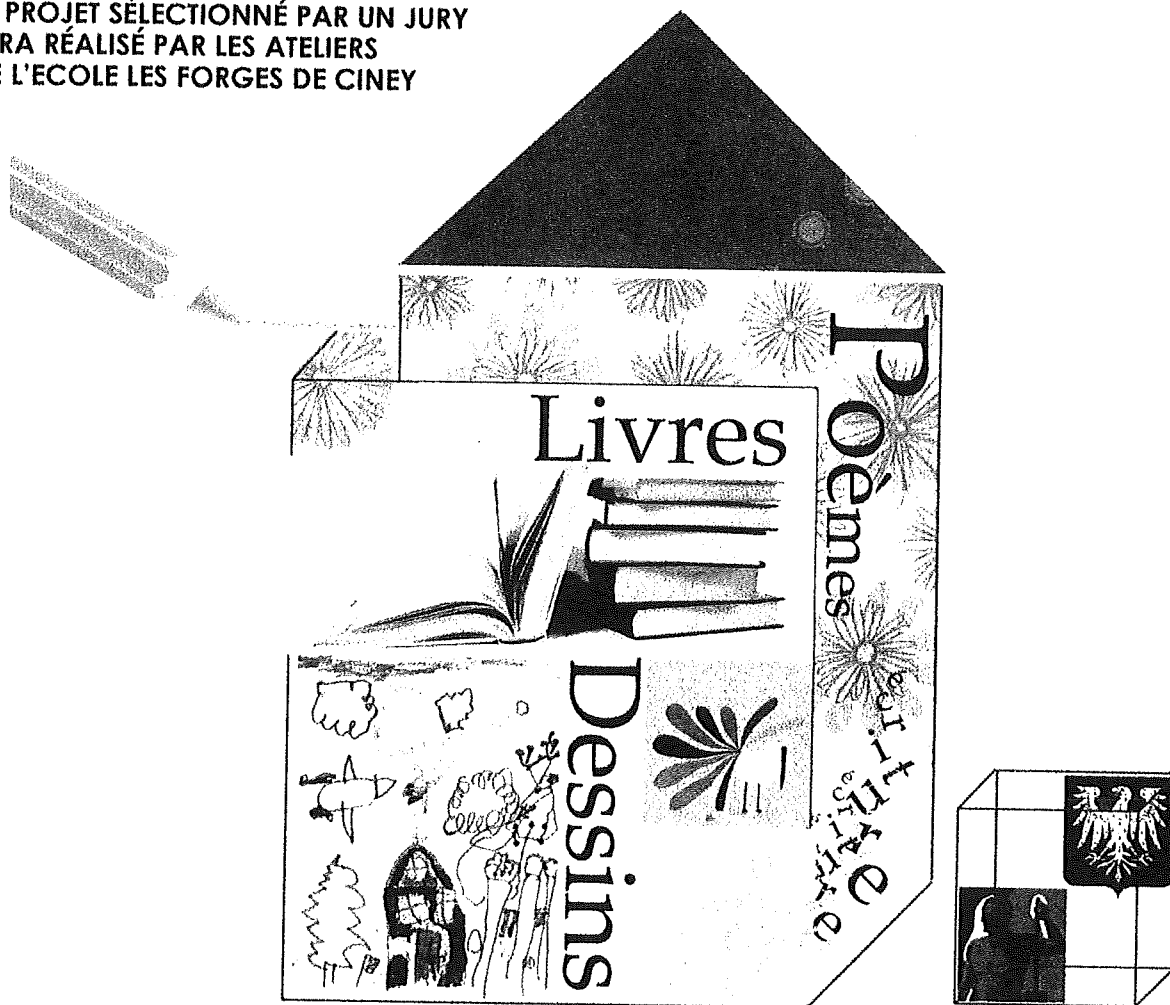
Si l'histoire de nos villages vous intéresse, n'hésitez pas à consulter la page historique sur le site <http://www.sommeleuze.be/loisirs/culture/cercle-historique-de-somme-leuze/evenement>, et de vous adresser auprès de carpentierjessica@hotmail.be, Echevine à la Culture.

/Concours de création de boîtes à livres

LE SERVICE CULTURE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE SOMME-LEUZE VOUS PROPOSE UN CONCOURS DE CRÉATION DE BOÎTE A LIVRES POUVANT AUSSI CONTENIR DESSINS ET POÉSIES

Imaginez et dessinez un projet original
et nous le créons !

LE PROJET SÉLECTIONNÉ PAR UN JURY
SERA RÉALISÉ PAR LES ATELIERS
DE L'ÉCOLE LES FORGES DE CINEY



INSCRIPTIONS / REGLEMENT DU CONCOURS / CAHIER DES CHARGES

Auprès de

Françoise Jadin Animatrice socioculturelle

086/32 02 65 - francoise.jadin@sommeleuze.be

Jessica Carpentier Echevine de la Culture et de la Cohésion sociale

0474/20 25 18 - carpentierjessica@hotmail.be

SITE DE SOMME-LEUZE www.somme-leuze.be



EMPLACEMENT PREVU

Maison communale de Somme-Leuze
BAILLONVILLE

DATE DU CONCOURS

Dépôt de votre projet de boîte à livres
du 15 au 30 septembre 2021 inclus

JURY DE SELECTION

Octobre 2021

INAUGURATION

Printemps 2022

/BALADE PIQUE-NIQUE EN PLEINE NATURE

Le ROYAL SYNDICAT D'INITIATIVE DE SOMME-LEUZE, vous invite à sa « Balade pique-nique en pleine nature »

Nous vous donnons rendez-vous **le dimanche 12 septembre** dans un lieu inédit à Heure pour une balade en famille, en pleine nature.

Démarrez votre promenade entre 10h30 et 12h30 à la réserve naturelle du Jalna et découvrez, tout au long du parcours, les curiosités de notre belle Commune dont le village de Heure, une œuvre de « Sentiers d'Arts » et de magnifiques points de vue.

A la réserve ou sur le parcours, dégustez un pique-nique concocté par un traiteur de notre Commune, avec des produits du terroir. Vous pouvez réserver votre panier via internet en suivant le lien www.billetweb.fr/baladepiqueniqueheure

Prix des paniers : - adulte : 15 €,
- végétarien : 15 €,
- enfant : 9 €.

Inscriptions avant le 6 septembre 2021.

Toute la journée, profitez en famille ou entre amis d'animations telles que :

- Animation « land'art »,
- jeux de piste sur le parcours,
- balades sur les plantes médicinales,
- animation sur les 5 sens,
- jeux en bois,
- animation musicale, ...



Mais aussi, deux possibilités de balades guidées avec Monsieur Beaumont, guide nature de la réserve et Monsieur Bontemps, guide nature et randonnée (sur réservation et moyennant une participation).

Un événement du RSI de Somme-Leuze, en collaboration avec la Commune de Somme-Leuze, le Commissariat Général au Tourisme, la Province de Namur, Signé Nous et Design Menuiserie



Pour plus d'information :
Royal Syndicat d'Initiative de Somme-Leuze
Rue de l'Église 4 – 5377 Heure – 086/32.25.67
si.somme-leuze@belgacom.net

/RENTREE DU P'TIT LOPIN !

Le P'tit Lopin Asbl est une micro-ferme d'animation éco-responsable. Nous proposons d'expérimenter des manières de s'alimenter, de se loger, de vivre en étant attentif.ve à sa responsabilité individuelle et collective.

Concrètement, chacun.e pourra essayer des pratiques paysannes douces pour la terre et ses habitants (elles s'inspirent entre autres de l'agroécologie et de la permaculture); réfléchir à son autonomie alimentaire et énergétique; cueillir des plantes sauvages comestibles et médicinales; apprendre à les conserver, à les cuisiner; créer, jouer, en révélant la couleur des plantes tinctoriales ou en vannant; nourrir les poules et les canards; pétrir le pain cuit dans un four à bois; découvrir des techniques de construction sobres; penser souveraineté alimentaire mondiale, environnement, agriculture paysanne et circuits courts; participer à des ateliers éco-créatifs ; s'émerveiller du vivant qui nous entoure ; exprimer et « se » raconter. Entre autres... car le P'tit Lopin n'est ni clos ni figé ; c'est un projet qui se veut en mouvement, à vivre et à grandir collectivement.

Au plaisir de vous rencontrer !

Calendrier des activités de septembre :

4/09 – Visite et rencontre de l'habitat alternatif du P'tit Lopin

12/09 – « Dimanche sauvage » : une journée en famille pour partager, débrancher du quotidien, se relier, apprendre, jouer et échanger avec d'autres familles, vivre le dehors par tous les temps. (COMPLET)

18/09 – « L'assiette sauvageonne » : balade à la découverte des plantes sauvages comestibles suivie d'un atelier culinaire. Avec Barbara Leboutte de Par Amour du Vivant

25/09 – « Les p'tites lucioles – Et si on écoutait le rythme des saisons pour mieux habiter notre terre ? » : atelier éco-philo créatif pour créer, penser, se dire et échanger, tête, cœur, corps réunis (pour enfants de 7 à 10 ans).

Informations et inscriptions (groupes limités) : Page Facebook Le P'tit Lopin

Toutes les activités prennent en considération les mesures sanitaires en vigueur.

/COURS DE MEDITATION - BON SIN !

A partir du lundi 6 septembre, tous les lundis de **18 à 19 heures**. Cycle de 10 séances de méditation sous la guidance de **Dominique Manniette** - expérience depuis trente ans.

Ouvert à tous. La méditation aide dans la gestion des émotions et du stress.

Matériel : Tapis et coussin ou petit banc et chaise de méditation,

Informations et réservation aux numéros suivants :

Fixe : 086 21 12 06 / **GSM :** 0483 232 466 / **Mail :** d.manniette@gmail.com

Abonnement : 80 euros les 10 séances ou 10 euros la séance.

Lieu : Maison de village Bonsin- Chardeneux / Rue D'Ocquier 8 A



/CAFE DE TRICOT - SOMME-LEUZE

Vous aimez tricoter, crocheter, broder, raccommoder, (Ou apprendre à tricoter...) et vous n'aimez pas être seule dans votre fauteuil ?

Alors, n'hésitez pas et venez nous rejoindre, dans un cadre convivial, pour mieux nous connaître et partager notre savoir.

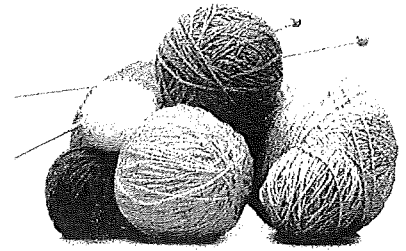
Ce ne sont pas des cours, mais simplement des moments agréables entre nous. Tout le monde est le bienvenu.

Après un an et demi, à cause du covid, nous recommençons **le jeudi 2 septembre**. Le café de tricot est ouvert **le premier et le troisième jeudi de chaque mois, de 13h30 à 16h30**, dans la salle Joseph Burette à **Somme-Leuze**.

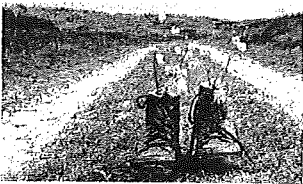
Contact et renseignements :

Somers Gerda : GSM : 0486 614 644 / E-Mail : gerd.somers54@gmail.com

Pour la location de la salle, le thé et le café : 2,50 euros sont demandés.



/MARCHE ADEPS - SINSIN



Le Comité de la Salle Saint-Georges organise **le dimanche 26 septembre** sa traditionnelle marche ADEPS.

La marche est organisée dans le respect du protocole marches ADEPS de la Fédération Wallonie Bruxelles.

Les distances possibles sont : 5, 10, 15 et 20 km. Un parcours de 5 km pour les poussettes est aussi au programme.

L'accès aux parcours est totalement gratuit. Un passage au stand inscription est recommandé.

Les traditionnelles boulettes ne seront pas encore de la partie mais des sandwiches, tartes et pains-saucisse seront au menu.

De nombreuses boissons pourront aussi vous désaltérer à l'issue de la marche.

Tout cela à des prix très démocratiques.

/TEA TIME : TABLES DE CONVERSATIONS EN ANGLAIS – SOMME-LEUZE

Comme on peut de nouveau partir à l'étranger, autant préparer les prochaines vacances avec une table de conversation en anglais près de chez nous !

Tous les lundis et jeudis de 18.30 à 19.30 et les samedis de 11h à midi à Somme-Leuze.



Prix : votre volonté / **Renseignements : david.gorey@skynet.be ou 0478/88.79.29**

NOUVELLE SESSION DE L'ATELIER IMPRO POUR ADOLESCENTS ET ADULTES. RENTREE CE MARDI 7 SEPTEMBRE 2021.

Les mesures sanitaires liées au Covid seront d'application.



IMPRO

ANIMATRICE

ManUE HAPPART

CET ATELIER TE PROPOSE UNE APPROCHE LUDIQUE DE LA TECHNIQUE DE L'IMPRO.

Jouer à créer ses propres histoires.

Tester son humour.

Apprendre à se désinhiber.

Se faire confiance.

Excercer sa répartie.

*Développer ses qualités relationnelles
d'écoute et d'esprit de groupe.*

*Se surpasser soi-même
et devant un public !*

INTERESSE?

ANIMATRICE ? ManUE HAPPART.

Comédienne, joueuse de la Ligue
d'Impro.

POUR QUI ? Dès 16 ans ...

LIEU ? Salle de Heure – 14 rue de l'Eglise
HEURE.

DATES ? Les mardis, sauf congés
scolaires.

DU MARDI 7 SEPTEMBRE
AU MARDI 30 NOVEMBRE.

SEPTEMBRE : 7/14/21/28.

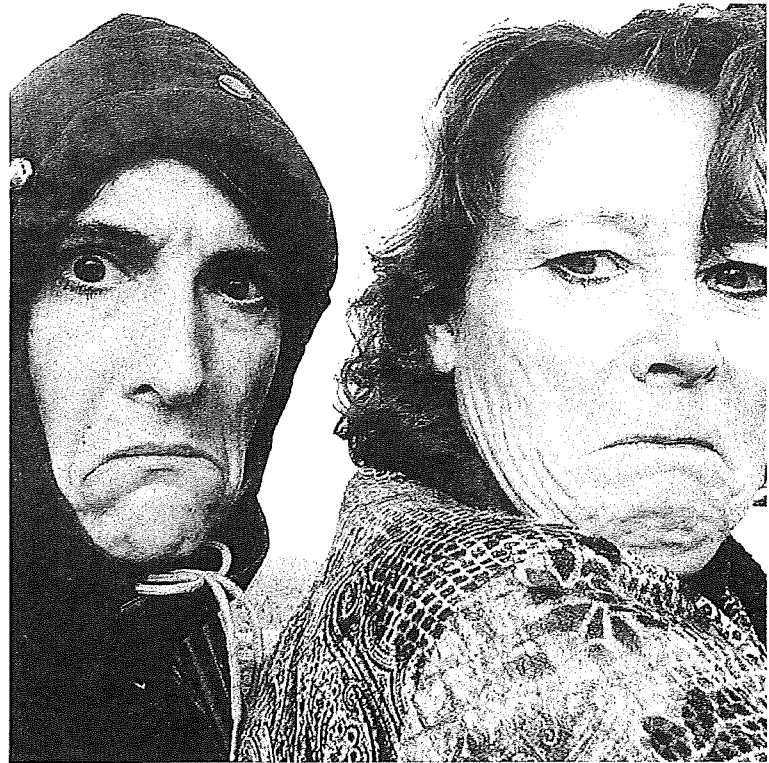
OCTOBRE : 5/12/19/26.

NOVEMBRE : 9/16/23/30.

HORAIRE ? De 19h45 à 21h45.

FRAIS DE PARTICIPATION ? 100 € pour les 12 ateliers.

Premier atelier d'essai gratuit.



INFOS ET INSCRIPTIONS ? Nombre de places limité !

Auprès de :

Françoise JADIN Coordinatrice service Culture
Administration communale de Somme-Leuze.

086/32.02.65 francoise.jadin@sommeleuze.be

Jessica CARPENTIER Echevine de la Culture.

0474/20.25.18 carpentierjessica@hotmail.be



AGENDA

/ PARUTIONS DU BULLETIN COMMUNAL

Les personnes qui demandent à insérer un article dans cette brochure sont invitées à respecter la date de remise des documents reprise dans le tableau ci-dessous :

DATE ULTIME POUR COMMUNIQUER LES INFOS <u>MARDI</u>	DATE DE PARUTION
6 septembre	22 ou 23 septembre
11 octobre	27 ou 28 octobre
8 novembre	24 ou 25 novembre
6 décembre	22 ou 23 décembre

Attention : dans ce mensuel, l'espace disponible est limité, c'est pourquoi nous pourrions réduire certains de vos articles.

/ COLLECTES DE SEPTEMBRE

- Papiers et cartons : 2,30
- Déchets ménagers : 6,13,20,27
- Sacs bleus PMC : 7,21
- Encombrants : la collecte se fait sur demande auprès de la Ressourcerie namuroise au 081/26.04.00. Infos : www.laressourcerie.be (BEP)

Vous pouvez également consulter le calendrier des collectes sur :
<http://www.sommeleuze.be/vie-communale/services-communaux/nature-et-environnement/tout-sur-vos-dechets/ramassages-a-somme-leuze> ou sur www.bep-environnement.be



Pour plus d'infos sur les dates de collecte, vous pouvez également télécharger l'appli Recycle !

!!! Nous vous rappelons qu'en cas de réclamation relative à la collecte des déchets, le Bureau Economique de la Province a mis en place un système en ligne, sur le site www.bep-environnement.be (onglet réclamation), qui vous permet d'introduire vous-même votre réclamation auprès des responsables du service collecte. Ceux-ci vous répondront rapidement, chercheront une explication et une solution à votre problème et vous feront également part du suivi qui sera apporté à votre plainte.

